

En 1921, Joseph Wurth, qui était resté étonnamment jeune, se remaria avec Guita CLERICO, née à Lausanne en 1889. Deux ans plus tard, il quitta Luxembourg pour s'installer à Boppard, sur le Rhin, dans sa propriété, la villa Belgrano d'où l'on jouit d'une vue splendide sur le Rhin. En 1931, il retourna à Luxembourg, y logea d'abord dans une maison sise rue Albert 1er, puis dans la maison Laval à Eich, occupée actuellement par son neveu, le notaire Roger Wurth.

A quel point Joseph Wurth, dans son for intérieur, restait «épris d'un idéal qui, malgré notre siècle de matérialisme, reste l'apanage d'une élite», nous est révélé par certains passages du discours qu'il prononça le 7. 7. 1937 lors du mariage de son fils Marcel. (6)

Les opinions de Joseph Wurth étaient foncièrement libérales; le sommet de son activité se plaçant à une époque où un antagonisme parfois âpre opposait les libéraux aux catholiques ultra-montains, il prit nettement position pour les premiers, sans faire d'ailleurs jamais de politique active.

Voici comment Marcel Wurth apostropha son père dans le toast porté au dîner de famille du 3. 11. 1936, à l'occasion du 75^{me} anniversaire de naissance de Joseph Wurth:

«La tolérance a marché de pair chez toi avec la patience. Tu n'as pas connu ces haines implacables que les dissemblances entre humains font naître dans les esprits étriqués et les âmes fanatiques; ni ces rancunes méchantes et tenaces qui s'agrippent à l'âme et l'empoisonnent lentement. Tu avais trop de sève, trop d'élasticité pour te raidir contre autrui dans une attitude à jamais hostile.»

Étant «libéral dans l'âme», ainsi qu'il s'exprimait lui-même, il fut membre du comité de l'Association pour la Création d'un Lycée de Jeunes Filles, fondée en juin 1909 sous la présidence de Nicolas van Werveke. Ses filles figurèrent parmi les premières élèves du Lycée.

Le 24. 8. 1909, le Comité de l'Association s'adressa à Mgr Koppes pour le prier de désigner un titulaire du cours de doctrine chrétienne «mis en tête des branches à enseigner» à l'établissement encore privé. Il s'ensuivit un échange de correspondance à la suite duquel le chef du culte catholique déclara, le 5 octobre, ne pas être en mesure «de contribuer à un enseignement qui serait neutre, c'est-à-dire irrégulier» (!) et devoir ajourner une réponse définitive jusqu'à ce qu'il fût «fixé sur la mentalité des maîtres et des élèves du nouvel établissement».

En présence de la consternation du Comité, Joseph Wurth, dans une lettre où il s'excusa de ne pouvoir assister à la réunion qui devait statuer sur la réponse à donner à l'évêque, émit l'opinion «que le plus sage serait de ne pas donner de réponse et de laisser s'endormir pour le moment cette question épineuse». (7)